

I.A

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Oeuvre des tabernacles. — IV Le No du 7 janvier. — V Le discours du pape Benoît XV à la Noël de 1917. — VI Comment nous jugent le *Tablet* et l'*Univers*. — VII M, le curé Joseph Bonin. — VIII Soeurs de Miséricorde: Profession religieuse.

## OFFICES DE L'EGLISE

### Le dimanche 3 février

Dans quelques églises, la messe de la Purification a été anticipée au 27 janvier, et est remplacée aujourd'hui par celle du titulaire de l'église (comme sainte Brigide).

#### Ou bien

Messe basse (violet) du dim. de Sexagésime, **semi-double**; mém. de saint Blaise, 3e or. **A cunctis**, préf. de la Trinité.

#### Ou bien

Après l'aspersion, bénédiction des cierges et procession avec cierges allumés.

On tient aussi son cierge allumé **1o** pendant la procession; **2o** pendant le chant de l'évangile; **3o** depuis la consécration jusqu'à la communion (à la messe de la Purification; à celle du dimanche, ou du titulaire, on ne le tient allumé que pendant la procession, non pendant la messe qui n'est pas celle de la Purification).

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

### Le dimanche 10 février

**Diocèse de Montréal.** — Du 6 février, sainte Dorothee; du 10, sainte Scholastique; du 14, saint Valentin.

**Diocèse d'Ottawa.**—Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Cummings Bridge et Cyrville).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.**—Du 7 février, saint Romuald (West Farnham); du 11, Notre-Dame de Lourdes.

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 6 février, saint Tite.

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Fectau's Mills).

**Diocèse de Nicolet.** — Du 9 février, saint Nicéphore et saint Cyrille (Wendover); du 16, saint Samuel.<sup>1</sup>

**Diocèse de Joliette.** — Du 8 février, saint Jean de Matha.

**Diocèse de Mont-Laurier.** — Du 15 février, saint Faustin et saint Jovite.

**Diocèse d'Haileybury.** — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Lorrainville).  
J. S.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	4 février	— Villa-Maria.
Mercredi	6	— Couvent d'Hochelaga.
Vendredi	8	— L'Immaculée-Conception. — Saint-Stanislas.
Dimanche	10	— Notre-Dame.

### ŒUVRE DES TABERNACLES

Le lundi, 28 janvier, à 3 heures de l'après-midi, dans la chapelle de la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest, 1010, aura lieu la réunion pieuse, à l'occasion de la fête patronale de saint François-de-Sales, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal. Il y aura allocution et salut du Saint-Sacrement.

### LE No DU 7 JANVIER

Ceux de nos abonnés qui pourraient disposer du No du 7 janvier 1918 de la *Semaine religieuse* de Montréal, nous rendraient service en adressant ce No à M. l'administrateur de la *Semaine*, à l'archevêché de Montréal.

<sup>1</sup> La fête de saint Fulgence doit maintenant se faire le 2 janvier (avec renvoi de la fête du S. Nom de Jésus au 3) et sa solennité le dimanche suivant, ou si c'est le 6, le 20 janvier.

LE

E h  
tu  
ré

France vien  
mettre sous  
pages de n  
veau, ajout  
grand Pont  
Pierre. On  
calme et la  
dère les te  
monde enti

“ Ce disc  
peine, est p  
de l'insuccè  
de sa doule  
clysme qui  
des esprits  
te que Dieu  
ce que le m  
ront-ils cet  
leçons de ce  
à méditer.

C'est le  
à Montréal  
Collège, qu  
vieux de N  
ses, il avait  
l'avenir :  
rité, dans t

LE DISCOURS DU PAPE BENOIT XV  
A LA NOËL DE 1917

**L**E lundi, 24 décembre, le Saint-Père, suivant la coutume a reçu les voeux du Sacré-Collège. Puis il y a répondu par un beau discours, dont les journaux de France viennent de nous apporter le texte. Nous tenons à le mettre sous les yeux de nos lecteurs et à l'enregistrer dans les pages de notre *Semaine religieuse*. C'est un document nouveau, ajouté à tant d'autres, qui témoigne de la sagesse du grand Pontife qui dirige en ces temps difficiles la barque de Pierre. On ne saurait le lire sans se sentir réconforté par le calme et la sérénité avec lesquels le Vicaire du Christ considère les terribles événements qui menacent de conduire le monde entier à sa ruine.

“ Ce discours, disait la *Croix* de Paris, on le comprend sans peine, est profondément triste. Le pape est attristé, sans doute, de l'insuccès de ses paroles tombées dans le vide. Mais la cause de sa douleur, c'est surtout le fait de la prolongation d'un cataclysme qui affaiblit graduellement l'Europe et semble effacer des esprits les leçons de l'Évangile. C'est plus encore la crainte que Dieu dans sa justice permette que le fléau dure jusqu'à ce que le monde revienne à Dieu. . . Quand les hommes réaliseront-ils cette condition si désirable et si juste? Les hautes leçons de cette allocution ne sont pas seulement à lire, elles sont à méditer. ”

C'est le cardinal Vannutelli, le même qui vint comme légat à Montréal au congrès de 1910, aujourd'hui doyen du Sacré-Collège, qui avait prononcé à l'adresse du Saint-Père, pour les voeux de Noël, l'allocution de circonstance. Entre autres choses, il avait dit celles-ci, que nous voulons aussi conserver pour l'avenir : “ L'histoire impartiale fera connaître à la postérité, dans toute sa vive et éloquente splendeur, le cadre fidèle

de l'action bienfaisante exercée par vous en des circonstances si difficiles, et les ombres dont elle a été entourée par les préventions de parti ne serviront qu'à la mettre plus vivement en relief. C'est pourquoi nous sommes très heureux d'unir l'humble hommage de notre vive reconnaissance à l'expression de nos vœux de bonheur, Et ce qui nous procure une satisfaction plus vive encore, c'est de savoir que nos propres sentiments trouvent un écho profond dans le nombre immense de vos fils répandus à travers le monde. Guidés par leurs pasteurs, ils ne cessent pas de glorifier la sagesse d'en-haut qui vous inspire et d'adresser au Très Haut d'ardentes prières, afin qu'il daigne, pendant de très longues années encore, conserver à l'affection commune le Pontife providentiel dont tous les actes et toutes les paroles sont un baume aux blessures et un soutien aux espérances. ”

\* \* \*

Nous vous sommes reconnaissant, monsieur le cardinal, — a répondu le Saint-Père Benoît XV—à vous et à tous vos éminentissimes collègues, dont vous venez d'être l'interprète non moins éloquent qu'autorisé, du réconfort que nous ont apporté vos paroles par lesquelles vous nous exprimiez les vœux du Sacré-Collège pour les toutes prochaines solennités de Noël, Habitué désormais et, par une disposition divine, destiné à ne goûter que tempérées par l'affliction les joies elles-mêmes des plus douces solennités, nous nous préparions à répéter les gémissements du père et les inquiétudes du pasteur, en commémorant, pour la quatrième fois en ces jours de guerre, l'anniversaire de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Oh! combien d'âmes nous voyons dans l'épreuve aujourd'hui! Combien dans l'obscurité et dans la crainte pour demain! Préposé à la garde du troupeau que seul un faux pasteur pourrait se résigner à voir en proie aux tueries, nous sentions comme Paul une douleur aiguë depuis que nos efforts

pour la réco  
nous causait  
voir pas ob  
que la tran  
tomber à vi  
des peuples

Du haut  
cées quelqu  
per une ent  
lies pour in  
l'objet d'un  
vite à satis  
coeur de to

Lorsque  
gnait point  
soupçon ni  
nous le sig  
fort dans le  
en effet vis  
comparer a  
nous enseig  
lui-même d  
tout notre  
que nous a  
pacifique  
aucun péri  
d'obéir au  
le prince d  
gies des na  
la mutuell  
suicide tou  
nous dema  
fin cette c

pour la réconciliation des peuples étaient restés vains. Ce qui nous causait une particulière affliction, ce n'était point de n'avoir pas obtenu la réalisation de nos idées, mais bien de voir que la tranquillité des nations en était retardée et d'avoir vu tomber à vide l'invitation que nous avions adressée aux chefs des peuples belligérants.

Du haut des tribunes les plus autorisées avaient été annoncées quelques bases principales d'accord, propres à développer une entente commune. Nous les avons simplement recueillies pour inviter les chefs des Etats belligérants à en faire l'objet d'une étude particulière, dans le seul but d'arriver plus vite à satisfaire le voeu qui git secret et comprimé dans le coeur de tous.

Lorsque cependant nous avons constaté qu'on ne daignait point nous écouter ou qu'on ne nous épargnait ni le soupçon ni la calomnie, nous avons bien dû reconnaître en nous le *signum cui contradicetur*. Nous trouvions un réconfort dans la pensée que notre invitation à la paix, n'ayant pas en effet visé à des résultats immédiats, aurait peut-être pu se comparer au grain de froment au sujet duquel le divin Maître nous enseigne qu'il n'en sort point d'épi avant qu'il ait été lui-même décomposé par la chaleur du sol. Nous trouvions surtout notre réconfort dans la conscience du droit et du devoir que nous avons de continuer au milieu du monde la mission pacifique et pacificatrice de Jésus-Christ. Aucun obstacle et aucun péril ne nous semblaient capables de briser notre volonté d'obéir au devoir et d'exercer le droit de celui qui représente le prince de la paix. Mais nous ne nions point qu'à voir les énergies des nations naguère florissantes poussées au paroxysme de la mutuelle destruction, et dans l'effroi que nous causait le suicide toujours plus proche de l'Europe civilisée, nous allions nous demandant tristement quand donc et comment prendra fin cette cruelle tragédie?

Votre parole, monsieur le cardinal, est venue bien à propos, et nous applaudissons à l'opportunité du conseil qui vous a fait considérer le présent conflit des nations à la lumière de la foi, et qui vous a fait puiser dans la foi aussi la persuasion que les présentes calamités ne prendront point fin avant que les hommes retournent à Dieu.

Mais nous voulons transformer en une vraie promesse de jours meilleurs le réconfort qu'il nous plaît de tirer des paroles du Sacré-Collège par la bouche de son éminentissime doyen qui nous a présenté les vœux de Noël. C'est pourquoi nous ne nous bornons pas à reconnaître l'importance du retour à Dieu qui vient d'être affirmée. Mais, par le vœu le plus ardent de notre cœur, nous appelons l'heure de ce retour salutaire de la société contemporaine à l'école de l'Évangile. Quand les aveugles d'aujourd'hui auront vu et que les sourds auront entendu, quand toute déviation sera redressée et toute aspérité aplanie, quand en un mot l'homme et la société seront retournés à Dieu, alors, et alors seulement, toute chair verra le salut de Dieu — *Vidēbit omnis caro salutare Dei*. Et au pauvre et à l'affligé sera annoncée cette bonne nouvelle: la paix!

Oh! la grande leçon que l'Église nous répète par les paroles de la liturgie propre à ces jours sacrés. Qu'il retourne donc au giron du Seigneur quiconque désire que sa main vengeresse s'arrête! Que la malheureuse humanité revienne à la sagesse! Qu'elle retourne, oui, qu'elle retourne au Seigneur! Comme le dérèglement des sens précipita un jour des cités célèbres dans une mer de feu, ainsi, de nos jours, l'impiété de la vie publique et l'athéisme érigé en système de prétendue civilisation ont précipité le monde en une mer de sang, Mais sur les ténèbres qui enveloppent la terre, resplendit encore, haute et tranquille, la lumière de la foi. Qu'elle se lève donc vers le rayon bienfaisant, l'obstinée paupière de l'œil mortel!

Pour nous, nous souvenant de notre devoir sacré, nous erions

aux fils d  
"Retourne  
Seigneur,  
pasteurs. L  
messagère  
à tout âge  
notre qui,  
cée par les  
geances, n  
ceur et de  
une récom  
qu'ils ne  
fêtes de N  
gneur en

Mais po  
Admiron  
fait réten  
retourner  
traces sac  
tout pour  
tes de Ju  
de concer  
que le pre  
séculaire  
ceintes sa  
quel nous

Jérusal  
monter ve  
de l'allég  
aussi, en c  
résonnent  
bonne vol  
rameau d'

aux fils de notre âge avec les accents des voyants antiques : "Retournez! retournez au Seigneur!" Et pour retourner au Seigneur, il suffirait d'aller à Bethléem avec la simplicité des pasteurs. Il suffirait d'écouter quelle est la voix qui descend, messagère du ciel, sur la divine crèche. Oh! paix du Christ, chère à tout âge qui te possède, combien plus chère tu devrais être au nôtre qui, depuis si longtemps, t'a perdue! Mais la paix annoncée par les anges à Bethléem ne veut pas de haines, ni de vengeances, ni de cupidités, ni de tueries. C'est une voix de douceur et de pardon. C'est une promesse faite, bien plus, c'est une récompense annoncée aux hommes de bonne volonté. Oh! qu'ils ne l'oublient point ceux qui, dans l'anniversaire des fêtes de Noël, reconnaissent l'invitation de retourner au Seigneur en passant par Bethléem.

Mais peut-être le langage de Bethléem ne suffit-il point. Admirons le conseil divin qui, précisément en ces jours-ci, fait réentendre le langage plus fort encore à l'oreille de qui doit retourner à Dieu, et allons de là à la cité de David, sur les traces sacrées du Christ et sur celles de quiconque méprise tout pour suivre le Messie, allons à Jérusalem. Sur les routes de Judée, ceci est de l'histoire contemporaine, ont avancé de concert le conseil humain et le dessein de Dieu, et, tandis que le premier a soumis ces régions, celui-ci a satisfait le vœu séculaire de nos pères en rendant à la foi chrétienne les enceintes sacrées et le sol vénérable où fut versé le sang par lequel nous fûmes rachetés.

Jérusalem, ville céleste et bienheureuse vision de paix, fais monter vers Dieu, de qui tu as vu le sublime sacrifice, l'hymne de l'allégresse, de la reconnaissance, de l'amour, et parle, toi aussi, en ces solennités de Noël. Les angéliques concerts de paix résonnent à Bethléem aux oreilles des hommes marqués par la bonne volonté, mais c'est en toi que fut coupé le symbolique rameau d'olivier et qu'il fut étendu aux pieds du prince de la

paix, tandis que le peuple et les enfants faisaient résonner le cri de " Hosanna au Fils de David ! " Tout le monde voit que les événements récemment accomplis dans la cité de Jérusalem ont eux aussi leur langage particulier qui ajoute à la force de l'invitation que nous adressons aux peuples de retourner à Dieu, parce que à Jérusalem fut béni celui qui se présentait, non au nom des hommes d'armes, mais au nom du Seigneur. On trouvera donc bien justifié le réconfort que nous avons trouvé dans les paroles qui ont accompagné les vœux du Sacré-Collège.

Et, à notre tour, nous offrons cordialement l'expression de nos vœux les plus joyeux à cet auguste sénat, comme à la plus chère des assemblées et comme à l'organisme le plus élevé de la puissance pontificale dans le gouvernement de l'Eglise. Et ces souhaits qui tirent leur prix de la bénédiction pontificale, nous les présentons aussi aux évêques, prélats, prêtres et laïques, qui ne font pas seulement notre couronne, mais qui, comme nous l'espérons, participent en ce moment au vœu que le monde retourne bientôt à Dieu, afin que Dieu, ayant vu sa justice satisfaite, rende à la terre le don ineffable de la paix.

---

### COMMENT NOUS JUGENT LE " TABLET " ET L' " UNIVERS "

---

PPRECIANT la situation du Canada et en particulier des Canadiens français, le *Tablet*, le grand journal catholique de Londres, portait sur nous, aux approches de nos récentes élections fédérales, le jugement que voici :

" Le Canada, si on le compare à tous les autres pays, sauf à la France, a indubitablement dépassé la limite raisonnable de son effort. Mais la guerre dure et le Canada est déterminé.

à ce que s  
toute l'his  
n'a fait pl  
der et, cro  
vernement  
que grand  
estiment q  
cessaire de  
insister po  
du Canada  
Certains s  
la loi de e  
qui, indubi  
diens fran  
déraient to  
ger la cour  
aurait prot

D'autre p  
publiait un  
Il nous a p  
page :

" La situ  
assez diffic  
l'Eglise can  
ment impéri  
paraît dépla  
leur chef sin  
l'appliquer  
préféré vote  
grand nomb  
suite disson  
outre à des

à ce que son effort, si ruineux soit-il, ne s'arrête pas. Dans toute l'histoire coloniale, aucune colonie, ancienne ou moderne, n'a fait plus pour la métropole. L'Angleterre ne peut demander et, croyons-nous, ne demande rien de plus; mais le gouvernement canadien veut encore donner. Il se trouve toutefois que grand nombre de libéraux et de nationalistes canadiens estiment que le Canada en a fait assez et il est absolument nécessaire de comprendre leur façon de voir. L'empire ne peut insister pour obtenir un sacrifice qui comporte la banqueroute du Canada, déjà dépendance financière des Etats-Unis... Certains s'attendent à ce que la couronne impose son *veto* à la loi de conscription, en tant que loi inconstitutionnelle, ce qui, indubitablement, affermirait la grande loyauté des Canadiens français au point que plusieurs d'entre eux se demanderaient tout de suite s'il ne leur serait pas possible de protéger la couronne de quelque façon que ce soit, vu qu'elle les aurait protégés contre leur propre gouvernement. ”

D'autre part, l'*Univers* de Paris, à la date du 16 décembre, publiait une note qui se rapproche beaucoup de celle du *Tablet*. Il nous a paru fort intéressant de les donner ici sur la même page :

“ La situation des Canadiens français est pour le moment assez difficile dans le Dominion et par contre-coup celle de l'Eglise canadienne s'en ressent. Le parti unioniste, farouchement impérialiste, a fait récemment voter une loi militaire qui paraît déplaire à la majorité des électeurs. Les libéraux avec leur chef sir Wilfrid Laurier ont très sagement proposé de ne l'appliquer qu'après un *referendum*. Mais les unionistes ont préféré voter une nouvelle loi électorale qui prive en fait un grand nombre de leurs adversaires du droit de suffrage et ensuite dissoudre l'assemblée législative. Ils ont recours en outre à des procédés d'intimidation en vue de s'assurer les

électeurs hésitants. Une de leurs méthodes favorites est de mettre en doute le loyalisme à l'égard de la Grande-Bretagne et des Alliés des Canadiens français catholiques. Au procédé unioniste qui menace les Canadiens français d'isolement, l'*Action catholique* de Québec répond: "Dans la crise actuelle, le Canada a décidé, dès les débuts, d'aider la Grande-Bretagne, et les Alliés; et lorsque le temps aura permis d'apprécier son effort on conviendra qu'il a mis dans cet acte une ardeur et une spontanéité qui pouvaient difficilement être dépassées... Aujourd'hui comme au début de la guerre, le Canada est unanime dans sa décision d'aider l'Angleterre et les Alliés dans toute la mesure du possible. Seulement les Canadiens se partagent en deux groupes sur la manière de procurer cette aide. — Les catholiques de France devront donc se défier des dépêches d'agences qui leur présenteraient le succès ou la défaite du gouvernement unioniste comme marquant une avance ou un recul du sentiment patriotique dans le peuple canadien; au point de vue plus particulièrement catholique, les unionistes ne méritent pas une pleine confiance et, dans les provinces de l'Ouest canadien, ils ont plus d'une fois tenté de limiter la liberté d'action du catholicisme franco-canadien."

### M. LE CURE JOSEPH BONIN

**L**E 26 décembre 1917, décédait à Berthierville, à la suite d'une congestion cérébrale et après seulement quinze jours de maladie, l'ancien curé de Pointe-Saint-Charles à Montréal, M. l'abbé Joseph Bonin. Ses funérailles avaient lieu, le surlendemain, à Berthier même, sous la présidence de Mgr Forbes, évêque de Joliette, au milieu d'un large concours de confrères, de parents et d'amis. Puis sa dépouille mortelle fut transportée à Lanoraie, sa paroisse natale, et l'in-

humation  
près des si-  
qui l'ento-  
vais au ci-  
avait ajou-  
il était m-  
soi-même  
c'est sûren-  
suppose un  
crojons-no  
Bonin.

Les Bon-  
meilleures  
les registre  
cêtre à la  
nada, Nico-  
croix qui si-  
lui-même, e-  
ainsi qu'en  
nos jours: J  
offerte en  
A l'ombri-  
diction de  
pliée, qui r-

<sup>1</sup> Après la  
Bonin, conse-  
sur le faite  
L'on sait que  
l'incendie, le  
Bonin, curé  
forgée par s  
l'église nouv  
Picotte.

humation se fit dans le terrain qu'il s'était à l'avance choisi, près des siens. " C'est fini, je vais mourir, avait-il dit à ceux qui l'entouraient la veille de sa mort, consolez-vous, je m'en vais au ciel. " Et Mgr l'évêque de Joliette, sur sa tombe, avait ajouté: " La carrière du curé Bonin a été bien remplie, il était mûr pour la patrie d'en haut. " Pouvoir se rendre à soi-même et mériter qu'on nous rende un pareil témoignage, c'est sûrement bien consolant en face de l'éternité. Mais cela suppose une vie digne d'une telle mort. Et ce fut bien le cas, croyons-nous après beaucoup d'autres, pour le regretté curé Bonin.

\* \* \*

Les Bonin, depuis plusieurs générations, comptent parmi les meilleures familles de Lanoraie. On retrouve leur nom, dans les registres, à la fondation même de la paroisse en 1733. L'ancêtre à la quatrième génération, le deuxième du nom au Canada, Nicolas Bonin, capitaine de milice, fut le donateur de la croix qui surmontait la première église: une croix qu'il forgea lui-même, et sur laquelle, à la mode antique, il grava son nom, ainsi qu'en témoigne l'inscription qu'on peut lire encore de nos jours: *Nicolaus Bonin dono me dedit — Nicolas Bonin m'a offerte en don.*<sup>1</sup>

A l'ombre de cette croix de l'ancêtre Nicolas, par la bénédiction de Dieu, une nombreuse famille a cru et s'est multipliée, qui rappelle vraiment celle des patriarches de nos saints

<sup>1</sup> Après la démolition de cette première église, la croix de Nicolas Bonin, conservée, fut placée, par les soins de l'ancien curé Loranger, sur le faite de l'église (au-dessus du chœur) construite en 1863. L'on sait que cette deuxième église de Lanoraie a été détruite par l'incendie, le 19 mars 1917. Dans ses ruines, M. le chanoine Louis Bonin, curé de Saint-Roch, chercha pieusement et retrouva la croix forgée par son aïeul. On l'a replacée, après l'avoir restaurée, sur l'église nouvelle que construit le curé actuel, M. l'abbé Auguste Picotte.

livres, puisque, nous écrivait-on, on compte en pas tout à fait deux siècles (1733-1917) pas moins de deux mille baptêmes du même nom! Le regretté curé Joseph était le huitième d'une famille de treize, dont onze ont vécu et vivaient encore il y a peu d'années, le plus jeune touchant à la soixantaine et l'ainé dépassant ses quatre-vingt. Trois de ces onze sont devenus prêtres, et ce furent les premiers prêtres que Lanoraie donna à l'Eglise: Joseph en 1868, Louis en 1872, et Régis en 1875. Tous ces Bonin ont étudié à Joliette et ont toujours été des fidèles de leur *Alma Mater*.

\* \* \*

Joseph, celui dont nous avons aujourd'hui à regretter la mort, allait avoir, le 6 janvier de cette année, ses soixante-treize accomplis, puisqu'il était né le 6 janvier. 1845. Tout jeune, il aima l'étude et le travail. Elève des frères des Ecoles chrétiennes à Sorel, on lui découvrit de très heureuses dispositions. Bientôt, il prenait le chemin de Joliette et entraît au classique. Il s'y distingua, remportant les palmes et les prix sur les McConville, les Foucher et les Brouillet, les meilleurs élèves du temps. Les aptitudes et les attrait du jeune Bonin le portaient vers les choses de la littérature et de l'histoire. Son professeur de rhétorique, le Père Letellier de Saint-Just (frère de l'ancien lieutenant-gouverneur de Québec), qui était un maître fort distingué, ne contribua pas peu à développer ses goûts et ses dispositions. M. Bonin aimait plus tard à bénir et à louer sa mémoire, ce qu'il fit notamment au 60ème de Joliette. Studieux et laborieux au collège, le jeune Bonin ne restait pas inactif en vacances. Il aidait aux travaux de la culture et de la moisson, qui étaient alors assez durs comme on sait, sur les fermes de son père, Basile Bonin, et, entre temps, il trouvait moyen de pénétrer dans la petite bibliothèque de Lanoraie (qu'on appelait *l'Institut*), où il dévorait, dit-on, les dis-

cours de P  
de France,  
Ordonné  
Joseph Bo  
au collèg  
bonne école  
aujourd'hu  
Professeur,  
ves. Il ense  
On raconte  
pour les ad  
dirigeait en  
merveille à  
dire.

En 1874,  
alors), à M  
déjà bien a  
ménager qu  
biographiqu  
dateur de la  
que le jeun  
faits parlen  
comme vica  
fut nommé

Son prem  
ment, à la d

\* Tous les  
sans doute, q  
de M. le gran  
publié une tel  
et dans le mé  
lui-même dan  
avait été écri  
ment à M. le

cours de Pitt et d'O'Connell, sans parler de ceux des orateurs de France, analysant et notant autant qu'il le pouvait.

Ordonné prêtre à Montréal, le 22 novembre 1868, M. l'abbé Joseph Bonin fut d'abord vicaire à Joliette, puis professeur au collège de la même ville (1868-1874). Vicaire, il était à bonne école, puisqu'il avait comme curé le vénéré Père Lajoie, aujourd'hui nonagénaire et supérieur général des Viateurs. Professeur, il se donna avec ardeur à l'avancement de ses élèves. Il enseignait la rhétorique, ce qui était bien dans sa note. On raconte qu'il arrangea les grands drames de Shakespeare pour les adapter à la modeste scène du théâtre du collège. Il dirigeait en même temps le *Cercle littéraire*, s'entendant à merveille à exercer les jeunes à l'art de bien écrire et de bien dire.

En 1874, il fut nommé vicaire au Mile End (comme on disait alors), à Montréal. Le ministère de ville, dès ce temps-là, était déjà bien absorbant. Tout en s'y dévouant, M. Bonin sut se ménager quelques heures par semaine, et il écrivit une notice biographique fort estimée sur Barthélemy de Joliette, le fondateur de la ville de ce nom.<sup>2</sup> Nous n'avons pas besoin de redire que le jeune vicaire restait fidèle à l'étude et au travail, les faits parlent d'eux-mêmes. Il passa aussi quelques mois (1876), comme vicaire, à Saint-Henri de Montréal. Puis, en 1876, il fut nommé curé. Il avait 31 ans.

Son premier poste le fixa, mais pour quelques mois seulement, à la desserte de Saint-Michel-des-Saints, puis il alla fon-

<sup>2</sup> Tous les journaux ont répété, d'après le livre de l'abbé Allaire sans doute, que M. Bonin avait aussi écrit une notice biographique de M. le grand-vicaire Manseau. Ce n'est pas exact. M. Bonin a bien publié une telle notice, à la suite de sa biographie de M. de Joliette, et dans le même petit volume (218 pages); mais, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa préface, page 16, la susdite notice sur M. Manseau avait été écrite par Mgr Bourget lui-même.—Je dois ce renseignement à M. le curé Dugas, de Saint-Polycarpe. — E.-J. A.

der la très modeste et très lointaine cure de Saint-Emélie de l'Energie. Tout était à faire, église, presbytère et " dépendances ", et les moyens d'action étaient plutôt rares et précaires. Redire ce qu'ont été, il y a quarante ans, au nord de Joliette ou de Saint-Jérôme, ces fondations de paroisse, qu'il fallait bien tenter pour venir au secours des colons, mais pour lesquelles on avait si peu d'argent malgré les quelques secours de la Propagation de la foi, ce serait raconter une histoire, presque partout la même, qui voisine à la légende. La nature ayant toujours ses droits, on comprend que ce professeur de rhétorique et ce vicaire de ville, qui s'enfonçait dans la montagne et embrassait la vie du colon, connut parfois des heures assez tristes. Mais s'il ne fut pas sans éprouver quelques serremments de coeur, il resta courageux et vaillant. Il paya de sa personne, se fit bucheron et tint chantier, transportant lui-même des billots au moulin pour entraîner ses gens. C'était dur, mais c'était sain et il était jeune. Il put ainsi construire une église convenable, sans surcharge pour ses paroissiens. En 1884, il passa à la cure de Saint-Augustin, qu'il administra pendant neuf ans avec prudence et économie. Au témoignage de l'un de ses intimes, ce furent là peut-être les plus belles années de sa vie. Il est certain qu'il ne se sépara de cette paroisse qu'avec regrets et par obéissance, quand, en 1893, feu Mgr Fabre le nomma à la cure de Pointe-Saint-Charles.

Là aussi, il s'agissait de bâtir. Saint-Charles n'avait encore qu'une chapelle-soubassement. " J'ai commencé mon ministère de curé dans un grenier (celui du presbytère de Sainte-Emélie), disait pittoresquement M. Bonin, et maintenant me voilà dans une cave." Mais sur cette cave, une belle église s'éleva bientôt, qui a bien coûté au-delà de cent mille dollars et pour laquelle il ne demanda pas de répartition, se fiant à la bonne volonté et à la générosité des gens. En même temps, ce curé

constructeur des années  
tait les mal  
tère, comm

Une telle  
fatigué, M.  
traite. Il s  
site enchan  
tenant du l  
études qu'i  
ques, Lafor  
dont il réaj  
bles passe-t  
Surtout, il  
sérénité, il  
que le term  
grand cent  
portée des  
comment il

Opiniâtre  
économe av  
jours au po  
attaché, tro  
monde juge  
choses. Si e  
arrangé pou  
avec une par  
tin et de Poi  
tune, d'autr  
qui thésauri  
gneusement

constructeur savait être quand même et d'abord un vrai pasteur des âmes. Il prêchait, il catéchisait, il confessait, il visitait les malades et vaquait à tous les exercices du saint ministère, comme le plus jeune et le plus actif de ses vicaires.

Une telle vie use vite. En 1906, il y a douze ans, se sentant fatigué, M. le curé Bonin demanda et obtint de prendre sa retraite. Il se retira d'abord à Lanoraie, au pays natal, dans un site enchanteur, sur les bords du Saint-Laurent. Ayant maintenant du loisir, il se remit, entre ses exercices de piété, aux études qu'il avait aimées dans sa jeunesse. Il relut les classiques, Lafontaine et Boileau, voire même Horace et Virgile, dont il réapprenait et récitait volontiers les beaux vers. Nobles passe-temps, assurément, pour un vieil ami des lettres ! Surtout, il restait prêtre, et, tout doucement, sans éclat, avec sérénité, il se préparait au grand voyage. Quand il sentit que le terme approchait, il voulut, en venant se fixer dans un grand centre, à Berthier, vivre plus près des confrères et à portée des secours de la religion. Nous avons dit plus haut comment il accueillit la mort.

\* \* \*

Opiniâtre au travail, très entendu en affaires, intéressé et économe avec ténacité, ce prêtre, pourtant très pieux et toujours au poste, a passé aux yeux de plusieurs pour être très attaché, trop attaché même, aux biens de ce monde. Mais le monde juge souvent trop vite et trop superficiellement les choses. Si ce n'est un secret pour personne, bien qu'il se soit arrangé pour que ses volontés testamentaires fussent exécutées avec une parfaite discrétion, que l'ancien curé de Saint-Augustin et de Pointe-Saint-Charles laisse en mourant une jolie fortune, d'autre part il faut dire que M. Bonin n'a pas été de ceux qui thésaurisent pour la rouille et pour les vers. Il cachait soigneusement ses aumônes et ses dons, mais il savait en faire. La

chère maison de Joliette, plusieurs autres institutions et les pauvres des paroisses qu'il a administrées pourraient, à ce sujet, rendre d'intéressants et d'édifiants témoignages. M. Bonin était trop véritablement prêtre pour ne pas savoir que l'argent est un bien périssable. Mais il n'ignorait pas, non plus, que ce même argent, quand on le veut, aide à faire beaucoup de bien. Et c'est pourquoi, je pense, administrateur clairvoyant, et peut-être spéculateur heureux, il amassa quelques richesses. Beaucoup l'ont critiqué qui auraient certainement mieux fait de l'imiter, au moins dans une certaine mesure.

En tout cas, c'est un prêtre distingué et de réels mérites qui vient de nous quitter. Nous avons tenu à déposer sur sa tombe, quoique tardivement, un modeste, franc et loyal hommage. Le diocèse de Montréal a perdu en lui l'un de ses meilleurs et non de ses moins estimés anciens curés.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

---

## SOEURS DE MISERICORDE

---

### PROFESSION RELIGIEUSE

---

Le mercredi, 16 janvier, avait lieu dans la chapelle des Soeurs de Miséricorde, rue Dorchester, une cérémonie de profession religieuse, présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque.

*Ont prononcé les voeux temporaires :* Soeur Saint-Calixte, née Isabel Fleming, de Ponoka, Alberta, et Soeur Sainte-Ancilla, née Ernestine Beaudoin, de Sainte-Brigide-d'Iberville.

*Ont prononcé les voeux perpétuels :* Soeur Sainte-Mechtilde, née Marie-Luce Ouellet, de Saint-Simon de Rimouski; Soeur Sainte-Marie-d'Egypte, née Marie-Anna Fortin, de Sayabec; Soeur Marie-du-Carmel, née Céline Dumont, de Trois-Pistoles.

Soeur Saint-Venant, née Cléopée Gaulin, célébrait ce jour-là le soixantième anniversaire de sa profession religieuse.

Le sermon de circonstance a été donné par le Père Ménard, des Oblats, et M. l'abbé Caillé a offert le saint sacrifice de la messe.